

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3208

29 décembre 2011

SOMMAIRE

AEID II (Lux) Finance Company S.à r.l.	153938	Lindinger Holding S.A.	153948
Caulus Luxembourg S.à r.l.	153949	Lindinger Holding S.A.	153948
Caulus Luxembourg S.à r.l.	153950	Lindinger Holding S.A.	153948
CNC Toitures SA	153943	Lindinger Holding S.A.	153948
Dexia Patrimonial	153941	Luxholdco Gardien S.C.A.	153942
DNB Luxembourg S.A.	153960	Maconlux S.à r.l.	153950
GT Global Invest (Lux) S.à r.l.	153939	Macsteel Holdings Luxembourg S.à r.l.	153967
Hedgehog TG 13 (Lux) S.à r.l.	153941	Manhattan JV Luxembourg S.à r.l.	153949
IF-Payroll & HR	153938	Marina S.A.	153950
Joint Investment Holding S.A.	153940	Meranti Investments S.à r.l.	153950
KHEPHREN Daux Invest S.C.A.	153939	Milliken International Inc S.à r.l.	153950
KHM OP Neuhauser Strasse 18 Beteiligung S.à r.l.	153943	MMK Finance S.A.	153951
Kira S.A.	153941	Monterey Audit S.à r.l.	153951
Kléber Luxembourg Holding S.à r.l.	153984	MTM Investments	153951
Koonunga Holding S.A.	153942	Multipatent I Holding Luxembourg S.A.	153960
Korolux S.à r.l.	153940	Multipatent S.A.	153960
Laksha S.A.	153947	Najafin S.A.	153967
Landsitz - Immobilien - Verwaltungs- AG	153942	Nautila Investment S.à r.l.	153976
Landsitz - Immobilien - Verwaltungs- AG	153942	Net Worth S.à r.l.	153966
Landsitz - Immobilien - Verwaltungs- AG	153943	NFO Holding (Luxembourg) S.à r.l.	153976
Laridel Participations S.A.	153951	Palladion Sicav	153976
Liberty Capital S.A.	153947	Palomino S.A.	153951
Linden Logistics (Lux) S.à r.l.	153960	Parmeria S.A., SPF	153947
Lindinger Holding S.A.	153947	PC Secondary Opportunities S.à r.l.	153976
Lindinger Holding S.A.	153949	Profil.mag S.A.	153942
Lindinger Holding S.A.	153949	Property4east.com	153948
Lindinger Holding S.A.	153949	RKinvest S.A.	153967
Lindinger Holding S.A.	153947	Shinyan S.A.	153940
		TECHline S.à r.l.	153961

AEID II (Lux) Finance Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 141.935.

Suite à une lettre signée par Monsieur Henri Thompson, gérant de catégorie B de la Société, la Société prend acte de la démission de celui-ci avec effet au 8 novembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 24 novembre 2011.

Pour la société

Un gérant

Référence de publication: 2011160753/14.

(110187162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

IF-Payroll & HR, Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 45, rue des Scillas.
R.C.S. Luxembourg B 144.161.

L'an deux mille onze, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "IF-Payroll & HR", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 144161, constituée suivant acte reçu par Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 23 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 290 du 10 février 2009, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 471 du 4 mars 2010.

L'assemblée est présidée par Madame Delphine DEICHTMANN, employée privée, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121 avenue de la Faïencerie.

La Présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Laure SINESI, employée privée, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121 avenue de la Faïencerie.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la Société de L-1511 Luxembourg, 121 avenue de la Faïencerie à L-2529 Howald, 45, rue des Scillas à compter du 1^{er} novembre 2011 et modification corrélative du premier alinéa de l'article 2 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 2. (premier alinéa).** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Hesperange. Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune de Hesperange par simple décision du Conseil d'Administration.»

2. Modification subséquente de l'adresse professionnelle de Monsieur Lucien KOMES, Président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué de la Société, qui sera à L-2529 Howald, 45, rue des Scillas à compter du 1^{er} novembre 2011.

3. Toutes autres modifications statutaires nécessaires ou utiles.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide, avec effet au 1^{er} novembre 2011, de transférer l'adresse du siège social vers L-2529 Howald, 45, rue des Scillas, et modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 2 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 2. (premier alinéa).** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Hesperange. Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du Conseil d'Administration.»

Deuxième résolution

L'assemblée déclare que l'adresse professionnelle de l'administrateur, Président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué, Monsieur Lucien KOMES est, avec effet au 1^{er} novembre 2011, transférée vers L-2529 Howald, 45, rue des Scillas.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève approximativement à la somme de huit cent cinquante euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états civils et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Delphine DEICHTMANN, Laure SINESI, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 31 octobre 2011. Relation GRE/2011/3866. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 novembre 2011.

Référence de publication: 2011160923/66.

(110187209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

KHEPHREN Daux Invest S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 153.424.

Le Bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160953/9.

(110187272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

GT Global Invest (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 127.042.

Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 14 octobre 2011

- L'associé prend note de la démission de M. Stefan Koch, de sa fonction de gérant de la Société, ayant effet à compter du 14 octobre 2011;

- L'associé décide de nommer gérant de la Société, avec effet à compter du 14 octobre 2011 et pour une durée indéterminée, M. Peter Dickinson, né à Nuneaton, Warwickshire, Royaume-Uni le 1^{er} mars 1966, et ayant son adresse professionnelle au 231 Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, Luxembourg.

Le conseil de gérance de la société se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Iain Macleod;
- Monsieur Michael Heal;
- Monsieur Peter Dickinson.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GT Global Invest (Lux) S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011162844/22.

(110188551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2011.

Joint Investment Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 63.562.

Le bilan et annexes au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011160946/10.

(110187439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Korolux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 109.993.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine Michel

Gérante

Référence de publication: 2011160951/12.

(110187303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Shinyan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 135.431.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale
Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 6 juin 2011*

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Rémy MENEGUZ, Administrateur;

L'Assemblée décide de nommer à la fonction d'Administrateur, Monsieur Roland DE CILLIA, Expert-Comptable, demeurant professionnellement au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, qui terminera le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012;

L'Assemblée prend acte de l'adresse professionnelle de Monsieur Giovanni VITTORE, Président du Conseil d'Administration, né le 29.05.1955 à Turi (Italie), au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg;

L'Assemblée décide de nommer à la fonction de Commissaire, la société BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l., inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg n° B 33.849, établie au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, en remplacement de la Fiduciaire Mevea S.à r.l., qui terminera le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012;

L'Assemblée décide de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SHINYAN S.A.

Référence de publication: 2011161128/23.

(110187165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Hedgehog TG 13 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 140.333.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 14 octobre 2011

- L'associé prend note de la démission de M. Stefan Koch, de sa fonction de gérant de la Société, ayant effet à compter du 14 octobre 2011;

- L'associé décide de nommer gérant de la Société, avec effet à compter du 14 octobre 2011 et pour une durée indéterminée, M. Peter Dickinson, né à Nuneaton, Warwickshire, Royaume-Uni le 1^{er} mars 1966, et ayant son adresse professionnelle au 231 Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, Luxembourg.

Le conseil de gérance de la société se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Iain Macleod;
- Monsieur Michael Heal;
- Monsieur Peter Dickinson.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Hedgehog TG 13 (Lux) S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011162846/22.

(110188562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2011.

Dexia Patrimonial, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 46.235.

—
Le Conseil d'Administration a pris note de la démission de:

Monsieur Jean-Yves DUMONT, 136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg de son mandat d'administrateur en date du 14 octobre 2011

Pour DEXIA PATRIMONIAL

Société d'Investissement à Capital Variable

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2011161237/15.

(110186879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Kira S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 200.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 91.615.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

KIRA S.A.

Signature

Référence de publication: 2011160955/12.

(110187305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Koonunga Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 69.502.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2011.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2011160956/12.

(110187780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Landsitz - Immobilien - Verwaltungs- AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 128.526.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160959/9.

(110187561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Luxholdco Gardien S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 141.136.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Luxholdco Gardien S.C.A.

Signatures

Référence de publication: 2011160965/11.

(110187404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Profil.mag S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 118.418.

La convention de domiciliation conclue entre TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A., 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, la société PROFIL.MAG S.A., société anonyme, enregistrée au registre de commerce de Luxembourg, sous le numéro RCS B 118.418, a été dénoncée avec effet immédiat par le domiciliataire en date du 22 novembre 2011; le siège de la société est ainsi dénoncé.

TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A.

Le Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2011161081/13.

(110187164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Landsitz - Immobilien - Verwaltungs- AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 128.526.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160960/9.

(110187562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Landsitz - Immobilien - Verwaltungs- AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 128.526.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160961/9.

(110187563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

KHM OP Neuhauser Strasse 18 Beteiligung S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1341 Luxembourg, 7, place Clairefontaine.
R.C.S. Luxembourg B 160.022.

Auszug aus dem schriftlichen Gesellschafterbeschluss vom 25. Juli 2011

Gemäß den Beschlüssen der Gesellschafter wurde folgendes am 25. Juli 2011 entschieden:

- den A-Geschäftsführer Herrn Achim Mattes, geboren am 29. April 1978, geschäftsansässig 7, Place Clairefontaine, L-1341 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg mit Wirkung zum 1. August 2011 abzuberufen; und
- Herrn Martin H. Staratschek, geb. am 16. Oktober 1976 in Weiden i.d. Opf., geschäftsansässig 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Großherzogtum Luxemburg, als gemeinschaftlich vertretungsbefugter A-Geschäftsführer der Gesellschaft mit Wirkung zum 1. August 2011 auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Folglich besteht der Vorstand der Gesellschaft nunmehr aus folgenden gemeinsam vertretungsberechtigten Geschäftsführern:

- Herr Daniel Josef Kranz, geboren am 10. März 1972, geschäftsansässig in 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, A-Geschäftsführer;
- Herr Martin H. Staratschek, geboren am 16. Oktober 1976, geschäftsansässig in 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, A-Geschäftsführer;
- Herr Thomas Bohnstedt, geboren am 14. April 1978, geschäftsansässig in Maximiliansplatz 12, D-80333 München, A-Geschäftsführer;
- Herr Kai Braun, geboren am 26. März 1978, geschäftsansässig in 21, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, B-Geschäftsführer;
- Herr Marc-Oliver Scharwath, geboren am 1. September 1977, geschäftsansässig in 21, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, B-Geschäftsführer; und
- Herr Frank Zabel, geboren am 19. September 1963, geschäftsansässig in Kaistraße 8a, D- 40221 Düsseldorf, B-Geschäftsführer.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2011161256/31.

(110186901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

CNC Toitures SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3590 Dudelange, 13, rue Jean Jaurès.
R.C.S. Luxembourg B 164.818.

STATUTS

L'an deux mille onze, le vingt-cinq octobre.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur CLARINO Nicolas, couvreur, né le 03 décembre 1957 à Hayange (France), demeurant à F-57290 Fameck (France), 19, rue Sainte Barbe.
- 2.- Monsieur SPAGNULO Ciro Martino, technicien, né le 16 novembre 1965 à Algrange (France), demeurant à F-57290 Sérémange (France), 225, rue Charles de Gaulle.
- 3.- Monsieur RAMA Jakup, chef de chantier, né le 20 octobre 1969 à Mitrovica (Kosovo), demeurant à L-3258 Bettembourg, 17, rue Fernand Mertens.

Lequels comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer par les présentes et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est constitué une société anonyme, dénommée: CNC Toitures SA.

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Dudelange.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré par décision de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en cas de modification des statuts dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de couverture de toit, de charpente et de ferblanterie, comprenant notamment l'achat et la vente de matériaux de toiture et l'exécution de tous travaux de toiture.

Elle pourra faire toutes les opérations commerciales, industrielles, civiles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou pouvant en faciliter la réalisation et le développement.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,-EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,-EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix des actionnaires, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions fixées par la loi racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois administrateurs au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires, rééligibles et toujours révocables par elle. Le nombre des administrateurs pourra toutefois être réduit à un dans le cas où elle est constituée par un associé unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et pourra également désigner un vice-président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou à son défaut du vice-président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs et dans le cas d'une société anonyme unipersonnelle par la signature de l'administrateur unique, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 13. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième vendredi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi. Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 18. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Dissolution - Liquidation

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 20. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine exceptionnellement le 31 décembre 2011.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2012.

Souscription et Libération

Les trois cent dix (310) actions ont été souscrites par les actionnaires ci-après comme suit:

1. CLARINO Nicolas	187 actions
2. SPAGNULO Ciro Martino	92 actions
3. RAMA Jakup	31 actions
Total : Trois cent dix actions	310 actions

Les actions ont été libérées en numéraire à raison de vingt-cinq pour cent (25%) de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,-EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

Les actions resteront nominatives jusqu'à la libération total du capital souscrit.

Constatation

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ huit cent quarante euros (840,-€).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- 1.- Monsieur CLARINO Nicolas, couvreur, né le 03 décembre 1957 à Hayange, demeurant à F-57290 Fameck (France), 19, rue Sainte Barbe.
- 2.- Monsieur SPAGNULO Ciro Martino, technicien, né le 16 novembre 1965 à Algrange, demeurant à F-57290 Sérémange (France), 225, rue Charles de Gaulle.
- 3.- Monsieur RAMA Jakup, chef de chantier, né le 20 octobre 1969 à Mitrovica (Kosovo), demeurant à L-3258 Bettembourg, 17, rue Fernand Mertens.

Deuxième résolution

Est nommé aux fonctions de commissaire:

La société à responsabilité limitée PRODESSE, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg, section B numéro 123.783, ayant son siège social à L-3284 Bettembourg, 2, Rue Vieille.

Troisième résolution

Le mandat de l'administrateur et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en l'an 2016.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-3590 Dudelange, 13, rue Jean Jaurès.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par l'article onze (11) des statuts, l'assemblée générale nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société, Monsieur CLARINO Nicolas, prénommé, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Déclaration

En application de la loi du 12 novembre 2004 portant introduction de l'incrimination des organisations criminelles et de l'infraction de blanchiment au code pénal, les comparants déclarent être les bénéficiaires réels des fonds faisant l'objet des présentes, et déclarent en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants, ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: CLARINO, SPAGNULO, RAMA, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 2 novembre 2011. REM 2011 / 1443. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 24 novembre 2011.

Référence de publication: 2011160824/164.

(110187259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Laksha S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 29.582.

Les comptes annuels au 30 JUIN 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2011160966/10.

(110187426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Parmeria S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 5.391.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 14 juin 2011 à 15.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des Administrateurs de:

Monsieur Koen LOZIE demeurant 61, Grand-Rue à L-8510 Redange-sur-Attert,

Monsieur Joseph WINANDY, demeurant rue de l'Horizon, 92 à L-5960 Itzig

La société COSAFIN SA, 1, rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg, représentée par Monsieur Jacques BORDET, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg.

- L'Assemblée, décide à l'unanimité, de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes, la société Fiduciaire H.R.T., 3A, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011.

Extrait sincère et conforme

PARMERIA SA, SPF

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011162884/21.

(110188060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2011.

Liberty Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 82.141.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160972/9.

(110187546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Lindinger Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5416 Ehnen, 127, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 53.398.

Les comptes annuels de la société au 30 avril 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160973/10.

(110187753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Lindinger Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5416 Ehnen, 127, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 53.398.

Les comptes annuels de la société au 30 avril 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160974/10.

(110187754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Property4east.com, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.918.

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/10 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/11/11.

Property4East.com

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2011161083/13.

(110187232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Lindinger Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5416 Ehnen, 127, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 53.398.

Les comptes annuels de la société au 30 avril 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160975/10.

(110187755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Lindinger Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5416 Ehnen, 127, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 53.398.

Les comptes annuels de la société au 30 avril 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160976/10.

(110187756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Lindinger Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5416 Ehnen, 127, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 53.398.

Les comptes annuels de la société au 30 avril 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160977/10.

(110187757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Lindinger Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5416 Ehnen, 127, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 53.398.

Les comptes annuels de la société au 30 avril 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160978/10.

(110187758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Caulus Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 147.443.

Par la présente, nous vous informons que Monsieur Frank Walenta a démissionné de son poste de gérant avec effet au 25 octobre 2011.

Luxembourg, le 25 novembre 2011.

*Pour Vistra (Luxembourg) S.à r.l.**Société domiciliataire*

Ivo Hemelraad / Wim Rits

Manager / Manager

Référence de publication: 2011161228/14.

(110186620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Lindinger Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5416 Ehnen, 127, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 53.398.

Les comptes annuels de la société au 30 avril 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160979/10.

(110187759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Lindinger Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5416 Ehnen, 127, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 53.398.

Les comptes annuels de la société au 30 avril 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160980/10.

(110187760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Lindinger Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5416 Ehnen, 127, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 53.398.

Les comptes annuels de la société au 30 avril 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160981/10.

(110187761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Manhattan JV Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 122.229.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160987/9.

(110187296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Meranti Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 8, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 85.333.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Gheribi Fatia

Mandataire

Référence de publication: 2011160990/12.

(110187463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Milliken International Inc S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 22.568,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 147.248.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Référence de publication: 2011160993/10.

(110187827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Maconlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3260 Bettembourg, 182, route de Mondorf.

R.C.S. Luxembourg B 63.057.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160996/9.

(110187840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Caulus Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 147.443.

Par la présente, nous vous informons que Madame Johanna van Oort a démissionné de son poste de gérant avec effet au 25 octobre 2011.

Luxembourg, le 15 novembre 2011.

*Pour Vistra (Luxembourg) S.à r.l.**Société domiciliataire*

Ivo Hemelraad / Wim Rits

Manager / Manager

Référence de publication: 2011161229/14.

(110186666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Marina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 65.770.

Les comptes annuels au 31 juillet 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *MARINA S.A.*
 Intertrust (Luxembourg) S.A.
 Référence de publication: 2011160998/11.
 (110187228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

MMK Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
 R.C.S. Luxembourg B 84.464.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011161005/10.
 (110187126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Monterey Audit S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
 R.C.S. Luxembourg B 78.967.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011161006/10.
 (110187577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

MTM Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-4018 Esch-sur-Alzette, 22, rue d'Audun.
 R.C.S. Luxembourg B 134.020.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le Conseil d'administration

Référence de publication: 2011161008/11.
 (110187856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Palomino S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
 R.C.S. Luxembourg B 77.010.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2011.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2011161038/12.
 (110187779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Laridel Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
 R.C.S. Luxembourg B 59.171.

In the year two thousand and eleven, on the fourteenth of November.

Before Maître Joëlle BADEN, Civil Law Notary, acting instead and place of Maître Joseph ELVINGER, Civil Law Notary residing in Luxembourg, temporarily unavailable.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "LARIDEL PARTICIPATIONS S.A.", a société anonyme, having its registered office at 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade

Registry under section B number 59171, incorporated by deed enacted on 15 May 1997 by Maître Camille Hellinckx, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 439 of 12 August 1997; and the Articles of Association of which have been amended for the last time by deed of the undersigned notary enacted on 22 March 2004, published in the Mémorial C number 609 of 14 June 2004.

The meeting is presided by Mrs Sara Lecomte, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr. François Differdange, professionally residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- Closed, the attendance list let appear that the one thousand two hundred and fifty (1,250) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Amendment of the corporate object of the Company.

2.- Full restatement of the articles of association of the Company.

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows

First resolution

The meeting decides to amend the corporate object of the Company.

Second resolution

The meeting decides to fully restate the Articles of Association of the Company which will now read as follows:

“Chapter I. - Name, Registered office, Object, Duration.

1. Form, Name.

1.1 The Company is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the “1915 Law”) and by the present articles (the “Articles”).

1.2 The Company exists under the firm name of “LARIDEL PARTICIPATIONS S.A.”.

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the “Board of Directors”) is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company’s registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company’s nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

3. Object. The purpose of the company is the acquisition of interests in any form whatsoever in other Luxembourg or foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of securities of any kinds or of any liquid funds, the management, supervision and development of these interests.

The company may participate in the organization and development of any industrial or trading company and may grant its assistance to such company in the form of loans, guaranties or in any other way.

The company has also as purpose the acquisition, the management, the development by renting out or by any other means and, if applicable, the sale of real estate of any kind, in the Grand-Duchy of Luxembourg and abroad.

The company is furthermore authorized to perform any administrative services within the framework of the implementation and the Administration of any legal structures, to perform any services in the field of commercial and industrial

intermediation as well as in the Information Technology (IT) area, the quality management, the management of companies, marketing, advertising and sponsoring.

The company may carry out all transactions relating to movable assets or real estate or those being of a financial, industrial, commercial or civil nature, which are directly or indirectly linked to its corporate purpose as well as the ownership, acquisition, use, sale and license of all kinds of intellectual property rights, deposit and registration of trademarks, collecting respective royalties and all related rights and activities.

It may achieve its purpose either directly or indirectly, by acting in its own name or for account of a third party, alone or in co-operation with others and carry out any operation which promotes its corporate purpose or the purpose of the companies in which it holds interests.

In general the company may take any control or supervision measures and carry out any operation which is regarded useful for the achievement of its purpose and its goals.

4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital

5. Capital. The subscribed capital is set at thirty thousand nine hundred eighty-six Euros and sixty-nine Eurocents (EUR 30,986.69), divided into one thousand two hundred fifty (1,250) shares with a par value of twenty four Euros and seventy nine Eurocents (EUR 24.79) each, fully paid up (by 100 %).

6. Form of the shares. The shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the shareholder (s) and subject to legal conditions.

7. Payment of shares. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

8. Modification of capital - Limitation to the right to transfer the shares.

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

Chapter III. - Directors, Board of directors, Statutory auditor

9. Board of directors or Sole director.

9.1 In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members (each a "Director"), who need not be shareholders.

9.2 In case the Company is established by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the Company has only one shareholder left, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of either one Director (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder or by at least three Directors. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such a case, the Board of Directors or the Sole Director shall appoint or confirm the appointment of its legal representative in compliance with the 1915 Law.

9.3 The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

9.4 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

10. Meetings of the board of directors.

10.1 The Board of Directors shall elect a chairman (the "Chairman") from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

10.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

10.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies.

10.4 Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

10.5 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

10.6 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Director being able to hear and to be heard by all other participating directors using this technology, shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

10.7 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all the Directors in person (résolution circulaire). Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax or e-mail. These resolutions shall have the same effect and validity as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

10.8 Votes may also be cast by any other means, such as fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

10.9 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

11. General powers of the board of directors.

11.1 The Board of Directors or the Sole Director is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

12. Delegation of powers.

12.1 The Board of Directors or the Sole Director may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, directors, managers or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine.

12.2 The Board of Directors or the Sole Director may also confer all powers and special mandates to any persons who need not to be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

13. Representation of the Company. Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, by the signatures of any two Directors together or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two directors or the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

14. Statutory auditor.

14.1 The accounts of the Company are audited by one or more statutory auditor appointed by the General Meeting or by the Sole Shareholder.

Chapter V. - General meeting of shareholders

15. Powers of the general meeting of shareholders.

15.1 If there is only one shareholder, that sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders and takes the decision in writing.

15.2 In case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

15.3 Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered shareholder by registered letter at least fifteen days before the meeting. In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

15.4 A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

15.5 The shareholders are entitled to participate to the meeting by visioconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are retransmitted in a continuing way.

15.6 Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

15.7 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of share capital is present or represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

15.8 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased or reduced only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

16. Place and date of the annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the second Monday of May at 11.00 a.m.

17. Other general meetings. Any Director may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one fifth of the capital of the Company.

18. Votes. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing.

Chapter VI. - Business year, Distribution of profits

19. Business year.

19.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

19.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the external auditors who shall make a report containing comments on such documents.

20. Distribution of profits.

20.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

20.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

20.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VII. - Dissolution, Liquidation

21. Dissolution, Liquidation.

21.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

21.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

21.3 If no liquidators are appointed by the general meeting of shareholders, the Directors or the Sole Director shall be deemed to be liquidators vis-à-vis third parties.

Chapter VIII. - Applicable law

22. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law.”

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand two hundred Euros (EUR 1,200.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary informs the appearing parties that before carrying out any business activity or amendment of the corporate object of the company regarding business activity, or should the company be submitted to any particular law in connection with its activity; the parties must be in possession of a business licence in due form in relation with the aim of the company which is expressly known by the appearing parties; and/or carry out all further formalities in order to render its activity effective anywhere and towards any third party.

Whereof, the present notarial deed was drawn up and duly enacted in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le quatorze novembre.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément empêché.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "LARIDEL PARTICIPATIONS S.A.", ayant son siège social au 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 59171, constituée suivant acte reçu le 15 mai 1997 par Maître Camille Hellinckx, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des

Sociétés et Associations, numéro 439 du 12 août 1997 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 22 mars 2004, publié au Mémorial C numéro 609 du 14 juin 2004.

L'assemblée est présidée par Madame Sara Lecomte, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur François Differdange, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les mille deux cent cinquante (1.250) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'objet social de la Société.

3.- Refonte des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considérant dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de refondre entièrement les statuts de la Société pour leur donner la teneur suivante:

Titre I^{er} - Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination.

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi telle qu'elle a été modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915»)) et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société adopte la dénomination «LARIDEL PARTICIPATIONS S.A.».

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

3. Objet. La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société est de plus autorisée à effectuer toutes prestations de services administratifs dans le cadre de la mise en place et l'Administration de toutes structures juridiques, la prestation de tous services dans le domaine de l'intermédiation

commerciale et industrielle ainsi que dans les domaines de l'informatique, du management de qualité, de la gestion d'entreprises, du marketing, de la publicité et du sponsoring.

La société pourra réaliser toutes transactions relatives à des biens mobiliers ou immobiliers et généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social, ainsi que la détention, l'acquisition, l'usage, la vente et la licence de toutes sortes de droit de propriété intellectuelle, le dépôt et l'enregistrement des trademarks, l'encaissement des royalties et redevances respectives et l'exercice de tous droits et activités relatifs.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II - Capital

5. Capital social. Le capital social souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt six Euros et soixante-neuf centimes d'euros (EUR 30.986,69), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre Euros et soixante dix-neuf cents (EUR 24,79) chacune, lesquelles sont entièrement libérées (à raison de 100 %).

6. Nature des actions. Les actions sont, en principe, nominatives ou au porteur à la demande des actionnaires et dans le respect des conditions légales.

7. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le conseil d'administration déterminera de temps à autres. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

8. Modification du capital.

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions aux conditions prévues par la loi.

Titre III - Administrateurs, Conseil d'administration, Commissaire aux comptes

9. Conseil d'administration.

9.1 En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins (chacun un «Administrateur»), actionnaires ou non.

9.2 Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, la Société peut être administrée par un Conseil d'Administration consistant, soit en un Administrateur (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire, soit par au moins trois Administrateurs. Une société peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, le Conseil d'Administration ou l'Administrateur unique nommera ou confirmera la nomination de son représentant permanent en conformité avec la Loi de 1915.

9.3 Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

9.4 En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

10. Réunions du conseil d'administration.

10.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un président (le «Président»). Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

10.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procuration.

10.4 Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite. Un Administrateur peut

également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

10.5 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes émis. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

10.6 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pour autant que chaque participant soit en mesure de prendre activement part à la réunion, c'est à dire notamment d'entendre et d'être entendu par tous les autres Administrateurs participant et utilisant ce type de technologie, seront réputés présents à la réunion et seront habilités à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

10.7 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs personnellement (résolution circulaire). Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax ou e-mail. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué. La date de ces résolutions doit être la date de la dernière signature.

10.8 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que fax, e-mail ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

10.9 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

11. Pouvoirs généraux du Conseil d'Administration.

11.1 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

12. Délégation de pouvoirs.

12.1 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera.

12.2 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

13. Représentation de la Société. Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

14. Commissaire aux comptes.

14.1 La Société est contrôlée par un ou plusieurs commissaires aux comptes nommés par l'assemblée générale ou l'actionnaire unique.

Titre V - Assemblée générale des actionnaires

15. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

15.1 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

15.2 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

15.3 Toute assemblée générale sera convoquée par voie de lettres recommandées envoyées à chaque actionnaire nominatif au moins quinze jours avant l'assemblée. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication.

15.4 Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

15.5 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

15.6 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.7 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

15.8 Cependant, la nationalité de la Société peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

16. Lieu et date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le deuxième mardi de mai, à 11 heures.

17. Autres assemblées générales. Tout Administrateur peut convoquer d'autres assemblées générales. Une assemblée générale doit être convoquée sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

18. Votes. Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit.

Titre VI - Année sociale, Répartition des bénéfices

19. Année sociale.

19.1 L'année sociale commence le premier janvier et fini le trente et un décembre de chaque année.

19.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux réviseurs d'entreprises qui commenteront ces documents dans leur rapport.

20. Répartition des bénéfices.

20.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

20.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

20.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VII - Dissolution, Liquidation

21. Dissolution, Liquidation.

21.1 La Société peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

21.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

21.3 A défaut de nomination de liquidateurs par l'assemblée générale des actionnaires, les Administrateurs ou l'Administrateur Unique seront considérés comme liquidateurs à l'égard des tiers.

Titre VIII - Loi applicable

22. Loi applicable. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille deux cents Euros (EUR 1.200,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné a informé les comparants qu'avant l'exercice de toute activité commerciale ou toute modification de l'objet social relative à une activité commerciale, ou bien dans l'éventualité où la société serait soumise à une loi particulière en rapport avec son activité, ceux-ci doivent être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants; et/ou s'acquitter de toutes autres formalités aux fins de rendre effective son activité partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: S. LECOMTE, F. DIFFERDANGE, J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 15 novembre 2011. Relation: LAC/201150611. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2011.

Référence de publication: 2011160480/451.

(110186516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Multipatent I Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 98.518.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011161009/9.

(110187748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Multipatent S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 83.482.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011161010/9.

(110187749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

DNB Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 13, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 22.374.

Il résulte d'une résolution datée du 18 Novembre 2011 que le Conseil d'Administration:

- prend acte de la démission de Mr Frode Ekeli de son mandat d'Administrateur;
 - nomme Mr Gerhard Nilsen, ayant son adresse privée à Lundgaardveien, 20, NO-3125 Nøtterøy (Norvège) en tant qu'Administrateur. Cette nomination sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 Novembre 2011.

DnB LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2011161238/15.

(110186951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Linden Logistics (Lux) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 128.515.

Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 14 octobre 2011

- L'associé prend note de la démission de M. Stefan Koch, de sa fonction de gérant de la Société, ayant effet à compter du 14 octobre 2011;
- L'associé décide de nommer gérant de la Société, avec effet à compter du 14 octobre 2011 et pour une durée indéterminée, M. Peter Dickinson, né à Nuneaton, Warwickshire, Royaume-Uni le 1^{er} mars 1966, et ayant son adresse professionnelle au 231 Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, Luxembourg.

Le conseil de gérance de la société se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Iain Macleod;
- Monsieur Michael Heal;
- Monsieur Peter Dickinson.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Linden Logistics (Lux) S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011162869/22.

(110188567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2011.

TECHline S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 164.795.

— STATUTS

L'an deux mille onze.

Le huit novembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Dimitri SCHWALB, né à Dnjepropetrowsk (Fédération de Russie), le 9 janvier 1976, demeurant à D-80999 Munich, 241e Eversbuschstrasse (Allemagne), ici dûment représenté par Monsieur Alexandre TASKIRAN, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

2. Monsieur Dmitry V. POSPELOV, né à Moscou (Fédération de Russie), le 13 décembre 1976, demeurant à RU-119192 Moscou, 19-2-9 Michurinskiy prospect (Fédération de Russie), ici dûment représenté par Monsieur Alexandre TASKIRAN, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée:

Titre I^{er} . - Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la mise à disposition de transport, logistique, (expédiant) ainsi que tous les services en rapport avec ceci. La Société peut être engagée dans l'exportation et l'importation des marchandises de n'importe quelle sorte, particulièrement de produits technologiques. La Société peut aussi fournir des services de conseil aux sociétés d'affaires, l'analyse et la recherche se rapportant au transport de marchandises, la certification des produits de n'importe quelle sorte, mais aussi de leurs articles, des services au détail et de gros et d'autres services d'affaires.

La Société a également pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions, marques et brevets ou droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, l'administration, la gestion, le développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, marques, brevets ou droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires, marques, brevets et droits de propriété intellectuelle, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties et/ou aux sociétés affiliées et/ou sociétés appartenant à son Groupe de sociétés, le Groupe étant défini comme le groupe de sociétés incluant les sociétés mères, ses filiales ainsi que les entités dans lesquelles les sociétés mères ou leurs filiales détiennent une participation. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

Elle pourra également être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments de dettes ou de titres de capital ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec garantie de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité affiliée luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérés dans l'intérêt de la Société;

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, y inclus des opérations immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de TECHline S.à r.l..

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

La société peut ouvrir des succursales dans d'autres pays.

Le siège pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Titre II. - Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de dix euros (10,-EUR) chacune, intégralement libérées en espèces.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaire de la société.

Titre III. - Administration et Gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale.

Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

Tout gérant peut participer à une réunion du Conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

La société se trouve engagée, soit par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B, soit par la signature individuelle de la personne déléguée par le conseil de gérance.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribué à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 16. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2011.

Souscription et Libération

Les mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Dimitri SCHWALB, préqualifié, six cent vingt-cinq parts sociales;	625
2. Monsieur Dmitry V. POSPELOV, préqualifié, six cent vingt-cinq parts sociales;	<u>625</u>
Total: mille deux cent cinquante parts sociales;	1.250

Toutes ces parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Evaluation - Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à neuf cent cinquante euros.

Décisions des associés

Immédiatement après la constitution de la société, les associés ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des gérants est fixé à cinq.
- 2.- Ont été appelés aux fonctions de gérants de catégorie A:
 - Monsieur Dimitri SCHWALB, né à Dnjepropetrowsk (Fédération de Russie), le 9 janvier 1976, demeurant à D-80999 Munich, 241e Eversbuschstrasse (Allemagne);
 - Monsieur Dmitry V. POSPELOV, né à Moscou (Fédération de Russie), le 13 décembre 1976, demeurant à RU-119192 Moscou, 19-2-9 Michurinskiy prospect (Fédération de Russie).
- 3.- Ont été appelés aux fonctions de gérants de catégorie B:
 - Monsieur Thierry TRIBOULOT, employé privé, né à Villers-Semeuse (France), le 2 avril 1973, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;
 - Monsieur Alexandre TASKIRAN, expert-comptable, né à Karaman (Turquie), le 24 avril 1968, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;
 - Monsieur Diyor YAKUBOV, employé privé, né à Khorazm region, (Ouzbékistan), le 21 octobre 1981, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

et sont investis des pouvoirs les plus étendus pour engager la société.

2.- Le siège de la société est établi à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête des comparants les présents statuts sont rédigés en français, suivis d'une version anglaise; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and eleven.

On the eighth day of November.

Before us Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. Mr Dimitri SCHWALB, born in Dnjepropetrowsk (Russian Federation), on the 9th January 1976, residing at D-80999 Munich, 241e Eversbuschstrasse (Germany); here duly represented by Mr Alexandre TASKIRAN, chartered accountant, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, by virtue of a power of attorney given under private seal;

2. Mr Dmitry V. POSPELOV, born in Moscow (Russian Federation), on the 13th December 1976, residing at RU-119192 Moscow, 19-2-9 Michurinskiy prospect (Russian Federation), here duly represented by Mr Alexandre TASKIRAN, pre-named, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxies signed “ne varietur” by the proxy-holder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party requested the undersigned notary to draw up the Constitutive Deed of a private limited company as follows:

Chapter I. - Purpose - Name - Duration

Art. 1. A corporation is established between the actual share owner and all those who may become owners in the future, in the form of a private limited company (société à responsabilité limitée), which will be ruled by the concerning laws and the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the provision of transportation, logistic, (forwarding) and relating services. The Company may engage in exporting and importing of goods of any kind, especially of technological products. The Company may also provide consulting services to business corporations, analysis and research relating to the transportation of goods, certification of products of any kind, as well of their articles, retail and wholesale services and other business services.

The purpose of the Company is as well any operation related directly or indirectly to the holding of participations, in any form whatsoever in any companies, as well as the administration, management, control and development of such participations.

The Company may also use its assets to create, to manage, to improve and to liquidate a portfolio consisting of any assets, financial instruments, bonds, debentures, stocks, notes, securities, trademarks, patents or intellectual property rights of any kind, to participate to the ownership, administration, management, development and control of any enterprises, to acquire, by effect of contribution, subscription, assignment or purchase option or in any other way, any assets, trademark or patents or other intellectual property rights, to monetize any such assets or rights by effect of sale, assignment, exchange or otherwise, to develop such enterprises, trademarks, patents or other intellectual property rights, to grant to companies into which the Company has an interest any assistance, loan, cash or guaranty and/or to affiliated companies and/or companies that are part to its Groups of companies, the Group being referred to herein as the group of companies including mother entities, its subsidiaries and any other entity into which the mother entities or their subsidiaries hold a participation. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may also be part of such transaction, it is understood that the Company shall not be part of any transaction which may bring the Company to be engaged in any activity which may be considered as a regulated activity of a financial nature:

- grant loans in any form or to acquire any means to grant credits and secure funds therefore, notably, by issuing securities, bonds, notes and other debt or equity titles or by using derivatives or otherwise;

- give access to, lend, transmit funds or provide credit access to or with subscription guaranties to or acquire any debt instruments, with or without guaranty, emitted by an Luxembourg or foreign affiliated entity, which may be in the Company's interest;

The Company shall conduct any act that is necessary to safeguard its rights and shall conduct all operations generally without limitation, including real estate operations, which relate to or enable its purposes.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited duration.

Art. 4. The corporation shall take the name of TECHline S.à r.l..

Art. 5. The registered office shall be at Luxembourg.

The corporation may open branches in other countries.

It may, by a simple decision of the associates, be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg.

Chapter II. - Corporate capital - Shares

Art. 6. The company's capital is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.-EUR) represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares of a par value of ten Euro (10.-EUR) each, all entirely subscribed and fully paid up in cash.

Art. 7. The shares shall be freely transferable between associates. They can only be transferred inter vivos or upon death to non-associates with the unanimous approval of all the associates. In this case the remaining associates have a pre-emption right. They must use this pre-emption right within thirty days from the date of refusal to transfer the shares to a nonassociate person. In case of use of this pre-emption right the value of the shares shall be determined pursuant to par. 6 and 7 of article 189 of the Company law.

Art. 8. Death, state of minority declared by the court, bankruptcy or insolvency of an associate do not affect the corporation.

Art. 9. Creditors, beneficiaries or heirs shall not be allowed for whatever reason to place the assets and documents of the corporation under seal, nor to interfere with its management; in order to exercise their rights they will refer to the values established by the last balance-sheet and inventory of the corporation.

Chapter III. - Management

Art. 10. The corporation shall be managed by one or several managers, who need not be shareholders, nominated and subject to removal at any moment by the general meeting.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear or speak to each other. Participation in a meeting by such means is deemed to constitute participation in person at such meeting.

Circular resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple counterparts of identical minutes and may be evidenced by letter or facsimile.

All acts binding the company must be signed by a joint signature of a category A manager and a category B manager or by an officer duly authorized by the board of managers.

Art. 11. Each associate, without consideration to the number of shares he holds, may participate to the collective decisions; each associate has as many votes as shares. Any associate may be represented at general meetings by a special proxy holder.

Art. 12. Collective resolutions shall be taken only if adopted by associates representing more than half of the corporate capital.

Collective resolutions amending the articles of incorporation must be approved by the votes representing three quarters (3/4) of the corporate capital.

Art. 13. In case that the corporation consists of only one share owner, the powers assigned to the general meeting are exercised by the sole shareholder.

Art. 14. The managers in said capacity do not engage their personal liability concerning by the obligation they take regularly in the name of the corporation; as pure proxies they are only liable for the execution of their mandate.

Art. 15. Part of the available profit may be assigned as a premium in favour of the managers by a decision of the share owners.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

Art. 16. The fiscal year shall begin on the 1st of January and terminate on the 31st of December.

Chapter IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. In case of dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may not be shareholders and shall be nominated by the associates who shall determine their powers and compensations.

Chapter V. - General stipulations

Art. 18. All issues not referred to in these articles, shall be governed by the concerning legal regulations.

Special dispositions

The first fiscal year shall begin on the date of the incorporation and terminate on December 31, 2011.

Subscription and Payment

All the one thousand two hundred and fifty (1,250) shares have been subscribed as follows:

1. Mr Dimitri SCHWALB, prenamed, six hundred and twenty five shares;	625
2. Mr Dmitry V. POSPELOV, prenamed, six hundred and twenty-five shares;	625
Total: one thousand two hundred and fifty shares;	1,250

All these shares are fully paid up by payments in cash such that the sum of twelve thousand five hundred Euro (12,500.-EUR) is from now on at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Expenses

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at nine hundred and fifty Euro.

Decisions of the shareowners

Immediately after the incorporation of the company, the above-named shareowners took the following resolutions:

1.- The number of Managers is fixed at five.

2.- The following are appointed as Class A managers:

- Mr Dimitri SCHWALB, born in Dnjepropetrowsk (Russian Federation), on the 9th January 1976, residing at D-80999 Munich, 241e Eversbuschstrasse (Germany);

- Mr Dmitry V. POSPELOV, born in Moscow (Russian Federation), on the 13th December 1976, residing at RU-119192 Moscow, 19-2-9 Michurinskiy prospect (Russian Federation).

3.- The following are appointed as Class B managers:

- Mr. Thierry TRIBOULOT, private employee, born at Villers-Semeuse (France), on the 2nd of April 1973, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;

- Mr. Alexandre TASKIRAN, chartered accountant, born at Karaman (Turkey), on the 24th of April 1968, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;

- Mr. Diyor YAKUBOV, private employee, born at Khorazm region 21st (Uzbekistan) on October 1981, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

2.- The registered office is established at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in French, followed by an English version; on request of the same persons and in case of divergences between the French and the English text, the French version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory, he signed with us, the Notary, the present original deed.

Signé: Alexandre TASKIRAN, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 novembre 2011. Relation GRE/2011/4053. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 18 novembre 2011.

Référence de publication: 2011160682/291.

(110186781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Net Worth S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 52, rue de Koerich.

R.C.S. Luxembourg B 155.009.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Steinfort, le 25 novembre 2011.

Référence de publication: 2011161011/10.

(110187450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Najafin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 56, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 148.930.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011161015/10.

(110187158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

RKinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 116.186.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011161098/13.

(110187863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Macsteel Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 11.684.650,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 159.338.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-fourth day of October.

Before Maître Francis Kessler, notary public established in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

- Perry Investments Holding Ltd., a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at GTS Chamber, Road Town, Tortola, the British Virgin Islands, registered with the Registrar of Corporate Affairs of the British Virgin Islands under number 1529945 ("Shareholder I"); and

- Jordana Holdings Ltd., a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at GTS Chamber, Road Town, Tortola, the British Virgin Islands, registered with the Registrar of Corporate Affairs of the British Virgin Islands under number 1530267 ("Shareholder II" and together with Shareholder I, the "Shareholders").

Hereby all represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

Such proxies having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The appearing parties are the Shareholders of Macsteel Holdings Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25, avenue de la Liberté, L1012 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed enacted by Me Carlo Wersandt, notary public established in Luxembourg, on 1 March 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") number 1128 of 26 May 2011, lastly amended by a deed enacted by Me Francis Kessler, prenamed, on 8 September 2011, not yet published in the Mémorial C and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 159.338 (the "Company").

II.- That the (i) 324,090 (three hundred twenty-four thousand ninety) ordinary shares and (ii) 4,000 (four thousand) class A shares, 4,000 (four thousand) class B shares, 4,000 (four thousand) class C shares, 4,000 (four thousand) class D shares, 4,000 (four thousand) class E shares, 4,000 (four thousand) class F shares, 4,000 (four thousand) class G shares, 4,000 (four thousand) class H shares, 4,000 (four thousand) class I shares and 4,000 (four thousand) class J shares, all having a nominal value of USD 25.- (twenty-five United States Dollars) each, representing the whole share capital of the

Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Shareholders expressly state having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Waiving of notice right;
2. Reallocation of the current class J shares of the Company held by Jordana Holdings Ltd. between ordinary shares, class A shares, class B shares, class C shares, class D shares, class E shares, class F shares, class G shares, class H shares and class I shares issued by the Company;
3. New composition of the shareholding of the Company;
4. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 2,582,400.- (two million five hundred eighty-two thousand four hundred United States Dollars) so as to bring it from its current amount of USD 9,102,250.- (nine million one hundred two thousand two hundred fifty United States Dollars) to USD 11,684,650.- (eleven million six hundred eighty-four thousand six hundred fifty United States Dollars) by the issuance of (i) 63,096 (sixty-three thousand ninetysix) new ordinary shares, (ii) 4,000 (four thousand) new class A shares, (iii) 4,000 (four thousand) new class B shares, (iv) 4,000 (four thousand) new class C shares, (v) 4,000 (four thousand) new class D shares, (vi) 4,000 (four thousand) new class E shares, (vii) 4,000 (four thousand) new class F shares, (viii) 4,000 (four thousand) new class G shares, (ix) 4,000 (four thousand) new class H shares, (x) 4,000 (four thousand) new class I shares and (xi) 4,200 (four thousand two hundred) new class J shares, subject to the payment of a share premium of USD 23,241,600. (twenty-three million two hundred forty-one thousand six hundred United States Dollars) to be allocated to the share premium account, out of which an amount of USD 258,240 (two hundred fifty-eight thousand two hundred forty United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve of the Company;
5. Subscription, intervention of the subscribers and payment by the subscribers of the new shares by way of contributions in kind;
6. New composition of the shareholding of the Company;
7. Subsequent amendment of article 4. of the articles of association of the Company in order to reflect resolutions 2., 4. and 5. above; and
8. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Shareholders, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is unanimously resolved that the Shareholders waive their right to the prior notice of the current meeting, acknowledge being sufficiently informed on the agenda, consider being validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the Shareholders within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution:

It is unanimously resolved to reallocate the 182 (one hundred eighty-two) class J shares of the Company currently held by the Shareholder II into (i) 20 (twenty) ordinary shares, (ii) 18 (eighteen) class A shares, (iii) 18 (eighteen) class B shares, (iv) 18 (eighteen) class C shares, (v) 18 (eighteen) class D shares, (vi) 18 (eighteen) class E shares, (vii) 18 (eighteen) class F shares, (viii) 18 (eighteen) class G shares, (ix) 18 (eighteen) class H shares and (x) 18 (eighteen) class I shares, having a nominal value of USD 25.- (twentyfive thousand United States Dollars) each.

Third resolution:

As a consequence of the foregoing resolution, the Shareholders hold all the shares issued by the Company as follows:

	Perry Investments Holding Ltd.	Jordana Holdings Ltd.
Ordinary shares	311,118	12,992
Class A shares	3,818	200
Class B shares	3,818	200
Class C shares	3,818	200
Class D shares	3,818	200
Class E shares	3,818	200
Class F shares	3,818	200
Class G shares	3,818	200
Class H shares	3,818	200

Class I shares	3,818	200
Class J shares	3,818	0

Fourth resolution:

It is unanimously resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 2,582,400.- (two million five hundred eighty-two thousand four hundred United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 9,102,250.- (nine million one hundred two thousand two hundred fifty United States Dollars) to USD 11,684,650.- (eleven million six hundred eighty-four thousand six hundred fifty United States Dollars) by the issue of:

- (i) 63,096 (sixty-three thousand ninety-six) new ordinary shares;
- (ii) 4,000 (four thousand) new class A shares;
- (iii) 4,000 (four thousand) new class B shares;
- (iv) 4,000 (four thousand) new class C shares;
- (v) 4,000 (four thousand) new class D shares;
- (vi) 4,000 (four thousand) new class E shares;
- (vii) 4,000 (four thousand) new class F shares;
- (viii) 4,000 (four thousand) new class G shares;
- (ix) 4,000 (four thousand) new class H shares;
- (x) 4,000 (four thousand) new class I shares; and
- (xi) 4,200 (four thousand two hundred) new class J shares,

all the shares having a nominal value of USD 25.- (twenty-five United States Dollars) (the “New Shares”), subject to the payment of a global share premium of USD 23,241,600.- (twenty-three million two hundred forty-one thousand six hundred United States Dollars) (the “Share Premium”) to be allocated to share premium account of the Company, out of which an amount of USD 258,240.- (two hundred fiftyeight thousand two hundred forty United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve of the Company.

Fifth resolution:

It is resolved to accept the subscription and the payment of the New Shares, as well as the payment of the Share Premium by the Shareholders through contributions in kind by the Shareholders as described below.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervene the Shareholders, hereby represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of proxies given under private seal.

The Shareholders declare to subscribe to the New Shares, subject to the payment of the Share Premium in the following proportions:

	Perry Investments Holding Ltd.	Jordana Holdings Ltd.
Ordinary shares	61,454	1,642
Class A shares	3,818	182
Class B shares	3,818	182
Class C shares	3,818	182
Class D shares	3,818	182
Class E shares	3,818	182
Class F shares	3,818	182
Class G shares	3,818	182
Class H shares	3,818	182
Class I shares	3,818	182
Class J shares	4,200	0

The New Shares, as well as the Share Premium, have been fully paid up by the Shareholders through contributions in kind as described below.

Description of the contributions

The contributions made by the Shareholders, in exchange of the issuance of the New Shares and the payment of the Share Premium, consist of 2 (two) receivables for a global amount of USD 25,824,000.- (twenty-five million eight hundred twenty-four thousand United States Dollars), as described below:

- Perry Investments Holdings Ltd. will contribute a receivable in an amount of USD 25,003,960.- (twenty-five million three thousand nine hundred sixty United States Dollars) (the “Receivable I”) out of which an amount of USD 22,503,560.-

(twenty-two million five hundred three thousand five hundred sixty United States Dollars) shall be allocated to the share premium account of the Company; and

- Jordana Holdings Ltd. will contribute a receivable in an amount of USD 820,040.- (eight hundred twenty thousand forty United States Dollars) (the "Receivable II" and together with the Receivable I, the "Contribution") out of which an amount of USD 738,040.- (seven hundred thirty-eight thousand forty United States Dollars) shall be allocated to the share premium account of the Company.

Valuation

The net value of the Contribution amounts to USD 25,824,000.- (twenty-five million eight hundred twenty-four thousand United States Dollars).

Such valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a Statement of Contribution Value dated 24 October 2011, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

Evidence of the Contribution's existence

Proof of the Contribution has been given to the Company.

Managers' intervention

Thereupon intervene:

a) Adriaan Jan Veltema, with professional address at 164, Zuidplein, WTC/Tower H, Level 20, 1077 XV Amsterdam, the Netherlands, category A manager;

b) Jack Raymond Gerber, with professional address at One Connaught Place, W2 2ET, London, United Kingdom, category A manager;

c) Philippe Stanko, with professional address at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, category B manager;

d) Nicolas Gerard, with professional address at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, category B manager; and

e) Jean-Robert Bartolini, with professional address at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, category B manager,

all represented here by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy contained in the above mentioned statement of contribution value.

Acknowledging having been previously informed of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company by reason of the Contribution, expressly agree with the description of the Contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

Sixth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the Contribution having been fully carried out, the Shareholders hold all the shares issued by the Company as follows:

	Perry Investments Holding Ltd.	Jordana Holdings Ltd.
Ordinary shares	372,572	14,634
Class A shares	7,636	382
Class B shares	7,636	382
Class C shares	7,636	382
Class D shares	7,636	382
Class E shares	7,636	382
Class F shares	7,636	382
Class G shares	7,636	382
Class H shares	7,636	382
Class I shares	7,636	382
Class J shares	8,018	0

The notary acts that all the shares mentioned above, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

Seventh resolution:

Further to resolutions 2., 4. and 5. above, it is unanimously resolved to amend article 4 of the articles of association of the Company, so as to read as follows:

“ **Art. 4.** The Company’s share capital is set at USD 11,684,650. (eleven million six hundred eighty-four thousand six hundred fifty United States Dollars), represented by 467,386 (four hundred sixty-seven thousand three hundred eighty-six) shares with a nominal value of USD 25.- (twenty-five United States Dollars) each, divided into (i) 387,206 (three hundred eighty-seven thousand two hundred six) ordinary shares (the “Ordinary Shares”) and (ii) ten classes of shares as follows:

- 8,018 (eight thousand eighteen) class A shares (the “Class A Shares”);
 - 8,018 (eight thousand eighteen) class B shares (the “Class B Shares”);
 - 8,018 (eight thousand eighteen) class C shares (the “Class C Shares”);
 - 8,018 (eight thousand eighteen) class D shares (the “Class D Shares”);
 - 8,018 (eight thousand eighteen) class E shares (the “Class E Shares”);
 - 8,018 (eight thousand eighteen) class F shares (the “Class F Shares”);
 - 8,018 (eight thousand eighteen) class G shares (the “Class G Shares”);
 - 8,018 (eight thousand eighteen) class H shares (the “Class H Shares”);
 - 8,018 (eight thousand eighteen) class I shares (the “Class I Shares”), and
 - 8,018 (eight thousand eighteen) class J shares (the “Class J Shares”),
- all having a nominal value of USD 25.- (twenty-five United States Dollars) each.

All the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares and the Class J Shares will be collectively referred to as the “Classes of Shares” as the case may be, or individually as a “Class of Shares”. All the Ordinary Shares and the Classes of Shares will be collectively referred to as the “shares” as the case may be, or individually as a “share”.

The amount of the share capital of the Company may be increased or reduced by means of resolution of the extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for the amendment of the Articles.”

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with this deed, have been estimated at about six thousand seven hundred euro (€ 6,700,-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notary deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, having signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille onze, le vingt-quatrième jour du mois d’octobre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire public établi à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- Perry Investments Holding Ltd., une société constituée selon le droit des Iles Vierges britanniques, ayant son siège social sis au GTS Chamber, Road Town, Tortola, les Iles Vierges britanniques, enregistrée auprès du «Registrar of Corporate Affairs» des Iles Vierges britanniques sous le numéro 1529945 (l’«Associé I»); et

- Jordana Holdings Ltd., une société constituée selon le droit des Iles Vierges britanniques, ayant son siège social sis au GTS Chamber, Road Town, Tortola, les Iles Vierges britanniques, enregistrée auprès du «Registrar of Corporate Affairs» des Iles Vierges britanniques sous le numéro 1530267 (l’«Associé II») et ensemble avec l’Associé I, les «Associés»).

Ici tous représentés par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, résidant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l’enregistrement.

Les parties comparantes, représentées tel que décrit ci-dessus, ont requis du notaire instrumentant d’acter ce qui suit:

I. Les parties comparantes sont les Associés de Macsteel Holdings Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25, avenue de la Liberté, L-1012 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte notarié dressé par Me Carlo Wersandt, notaire public établi à Luxembourg, le 1^{er} mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial C») numéro 1128 du 26 mai 2011, dernièrement modifié par un acte notarié dressé par Me Francis Kessler, précité, le 8 septembre 2011,

pas encore publié au Mémorial C, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.338 (la «Société»).

II. Que les (i) 324.090 (trois cent vingt-quatre mille quatre-vingtdix) parts sociales ordinaires et (ii) les 4.000 (quatre mille) parts sociales de classe A, les 4.000 (quatre mille) parts sociales de classe B, les 4.000 (quatre mille) parts sociales de classe C, les 4.000 (quatre mille) parts sociales de classe D, les 4.000 (quatre mille) parts sociales de classe E, les 4.000 (quatre mille) parts sociales de classe F, les 4.000 (quatre mille) parts sociales de classe G, les 4.000 (quatre mille) parts sociales de classe H, les 4.000 (quatre mille) parts sociales de classe I et les 4.000 (quatre mille) parts sociales de classe J, toutes ayant une valeur nominale de 25,- USD (vingt-cinq Dollars américains) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour desquels les Associés reconnaissent expressément avoir été dûment préalablement informés.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Réallocation des parts sociales de classe J de la Société détenus par Jordana Holdings Ltd. entre les parts sociales ordinaires, les parts sociales de classe A, les parts sociales de classe B, les parts sociales de classe C, les parts sociales de classe D, les parts sociales de classe E, les parts sociales de classe F, les parts sociales de classe G, les parts sociales de classe H et les parts sociales de classe I émises par la Société;

3. Nouvelle composition de l'actionnariat de la Société;

4. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 2.582.400,- USD (deux millions cinq cent quatre-vingt-deux mille quatre cent Dollars américains) afin de le porter de son montant actuel de 9.102.250,- USD (neuf millions cent deux mille deux cent cinquante Dollars américains) à 11.684.650, USD (onze millions six cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante Dollars américains) par l'émission de (i) 63.096 (soixante-trois mille quatre-vingt-seize) nouvelles parts sociales ordinaires, (ii) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe A, (iii) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe B, (iv) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe C, (v) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe D, (vi) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe E, (vii) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe F, (viii) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe G, (ix) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe H, (x) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe I et (xi) 4.200 (quatre mille deux cents) nouvelles parts sociales de classe J, moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant de 23.241.600,- USD (vingttrois millions deux cent quarante et un mille six cents Dollars américains) devant être alloués au compte de prime d'émission, duquel un montant de 258.240,- USD (deux cent cinquante-huit mille deux cent quarante Dollars américains) sera alloué à la réserve légale de la Société;

5. Souscription, intervention des souscripteurs et paiement par les souscripteurs des nouvelles parts sociales par voie d'apports en nature;

6. Nouvelle composition de l'actionnariat de la Société;

7. Modification subséquente de l'article 4. des statuts de la Société afin de refléter les résolutions 2., 4. et 5. ci-dessus;
et

8. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par les Associés, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution:

Il est unanimement décidé que les Associés renoncent à leur droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée, reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour, considèrent avoir été valablement convoqués et en conséquence acceptent de délibérer et voter sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition des Associés dans un délai suffisant afin de leur permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il est unanimement décidé de réallouer les 182 (cent quatre-vingt-deux) parts sociales de classe J détenues par l'Associé II au sein des (i) 20 (vingt) parts sociales ordinaires, (ii) 18 (dix-huit) parts sociales de classe A, (iii) 18 (dix-huit) parts sociales de classe B, (iv) 18 (dix-huit) parts sociales de classe C, (v) 18 (dix-huit) parts sociales de classe D, (vi) 18 (dix-huit) parts sociales de classe E, (vii) 18 (dix-huit) parts sociales de classe F, (viii) 18 (dix-huit) parts sociales de classe G, (ix) 18 (dix-huit) parts sociales de classe H et (x) 18 (dix-huit) parts sociales de classe I, toutes ayant une valeur nominale de 25,- USD (vingt-cinq Dollars américains) chacune.

Troisième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, et l'Apport ayant été entièrement réalisé, les Associés de la Société détiennent toutes les parts sociales émises par la Société, comme suit:

	Perry Investments Holding Ltd.	Jordana Holdings Ltd.
Parts sociales ordinaires	311.118	12.992
Parts sociales de classe A	3.818	200
Parts sociales de classe B	3.818	200
Parts sociales de classe C	3.818	200
Parts sociales de classe D	3.818	200
Parts sociales de classe E	3.818	200
Parts sociales de classe F	3.818	200
Parts sociales de classe G	3.818	200
Parts sociales de classe H	3.818	200
Parts sociales de classe I	3.818	200
Parts sociales de classe J	3.818	0

Quatrième résolution:

Il est unanimement décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 2.582.400,- USD (deux millions cinq cent quatre-vingt-deux mille quatre cent Dollars américains), afin de le porter de son montant actuel de 9.102.250,- USD (neuf millions cent deux mille deux cent cinquante Dollars américains) à 11.684.650,- USD (onze millions six cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante Dollars américains) par l'émission de:

- (i) 63.096 (soixante-trois mille quatre-vingt-seize) nouvelles parts sociales ordinaires;
 - (ii) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe A;
 - (iii) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe B;
 - (iv) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe C;
 - (v) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe D;
 - (vi) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe E;
 - (vii) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe F;
 - (viii) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe G;
 - (ix) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe H;
 - (x) 4.000 (quatre mille) nouvelles parts sociales de classe I;
- et
- (xi) 4.200 (quatre mille deux cents) nouvelles parts sociales de classe J,

toutes les parts sociales ayant une valeur nominale de 25,- USD (vingt-cinq Dollars américains) (les «Nouvelles Parts»), moyennant le paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de 23.241.600,- USD (vingt-trois millions deux cent quarante et un mille six cent Dollars américains) (la «Prime d'Emission») devant être alloué au compte de prime d'émission de la Société, duquel un montant de 258.240,- USD (deux cent cinquante-huit mille deux cent quarante Dollars américains) sera alloué à la réserve légale de la Société.

Cinquième résolution:

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement des Nouvelles Parts ainsi que le paiement de la Prime d'Emission par les Associés au moyen d'apports en nature par les Associés tels que décrits ci-dessous.

Intervention - Souscription - Paiement

Interviennent alors les Associés, ici représentés par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, précitée, en vertu de procurations données sous seing privé.

Les Associés déclarent souscrire aux Nouvelles Parts, moyennant le paiement de la Prime d'Emission, dans les proportions suivantes:

	Perry Investments Holding Ltd.	Jordana Holdings Ltd.
Parts sociales ordinaires	61.454	1.642
Parts sociales de classe A	3.818	182
Parts sociales de classe B	3.818	182
Parts sociales de classe C	3.818	182
Parts sociales de classe D	3.818	182
Parts sociales de classe E	3.818	182

Parts sociales de classe F	3.818	182
Parts sociales de classe G	3.818	182
Parts sociales de classe H	3.818	182
Parts sociales de classe I	3.818	182
Parts sociales de classe J	4.200	0

Les Nouvelles Parts ainsi que la Prime d'Emission ont été entièrement payées par les Associés au moyen d'apports en nature tels que décrits ci-dessous.

Description des apports

Les apports effectués par les Associés, en échange de l'émission des Nouvelles Parts et le paiement de la Prime d'Emission, consistent en 2 (deux) créances pour un montant global de 25.824.000,- USD (vingt-cinq millions huit cent vingt-quatre mille Dollars américains), tel que décrits ci-dessous:

- Perry Investments Holdings Ltd. contribuera une créance d'un montant de 25.003.960,- USD (vingt-cinq millions trois mille neuf cent soixante Dollars américains) (la «Créance I»), duquel un montant de 22.503.560,- USD (vingt-deux millions cinq cent trois mille cinq cent soixante Dollars américains) sera alloué au compte de prime d'émission de la Société; et
- Jordana Holdings Ltd. contribuera une créance d'un montant de 820.040,- USD (huit cent vingt mille quarante Dollars américains) (la «Créance II») et ensemble avec la Créance I, l'«Apport») duquel un montant de 738.040,-USD (sept cent trente-huit mille quarante Dollars américains) sera alloué au compte de prime d'émission de la Société.

Evaluation

La valeur nette de l'Apport s'élève à 25.824.000,- USD (vingt-cinq millions huit cent vingt-quatre mille Dollars américains).

Ladite évaluation a été approuvée par les gérants de la Société conformément à une Déclaration sur la Valeur de l'Apport date du 24 octobre 2011, qui devra demeurer annexe à cet acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Preuve de l'existence de l'Apport

Preuve de l'Apport a été donnée à la Société.

Intervention des gérants

Interviennent alors:

- a) Adriaan Jan Veltema, avec adresse professionnelle au 164, Zuidplein, WTC/Tower H, Level 20, 1077 XV Amsterdam, les Pays-Bas, gérant de catégorie A;
- b) Jack Raymond Gerber, avec adresse professionnelle au One Connaught Place, W2 2ET, Londres, Royaume-Uni, gérant de catégorie A;
- c) Philippe Stanko, avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérant de catégorie B;
- d) Nicolas Gerard, avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérant de catégorie B; et
- e) Jean-Robert Bartolini, avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérant de catégorie B,

tous représentés par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, précitée, en vertu d'une procuration contenue dans la déclaration de valeur de l'apport mentionnée ci-dessus.

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, légalement tenus en tant que gérants de la Société en raison de l'Apport, acceptent expressément la description de cet Apport, avec son évaluation, et confirment la validité de la souscription et du paiement.

Sixième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, et l'Apport ayant été entièrement réalisé, les Associés de la Société détiennent toutes les parts sociales émises par la Société, comme suit:

	Perry Investments Holding Ltd.	Jordana Holdings Ltd.
Parts sociales ordinaires	372.572	14.634
Parts sociales de classe A	7.636	382
Parts sociales de classe B	7.636	382
Parts sociales de classe C	7.636	382
Parts sociales de classe D	7.636	382

Parts sociales de classe E	7.636	382
Parts sociales de classe F	7.636	382
Parts sociales de classe G	7.636	382
Parts sociales de classe H	7.636	382
Parts sociales de classe I	7.636	382
Parts sociales de classe J	8.018	0

Le notaire acte que toutes les parts sociales mentionnées ci-dessus, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement décider de la résolution à prendre ci-dessus.

Septième résolution:

Suite aux résolutions 2., 4. et 5. ci-dessus, il est unanimement décidé de modifier l'article 4. des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** Le capital social de la Société est fixé à 11.684.650,- USD (onze millions six cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante Dollars américains), représenté par 467.386 (quatre cent soixante-sept mille trois cent quatre-vingt-six) parts sociales d'une valeur nominale de 25,- USD (vingt-cinq Dollars américains) chacune, divisé en (i) 387.206 (trois cent quatre-vingt-sept mille deux cent six) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires») et (ii) dix classes de parts sociales comme suit:

- 8.018 (huit mille dix-huit) parts sociales de classe A (les «Parts Sociales de Classe A»),
 - 8.018 (huit mille dix-huit) parts sociales de classe B (les «Parts Sociales de Classe B»),
 - 8.018 (huit mille dix-huit) parts sociales de classe C (les «Parts Sociales de Classe C»),
 - 8.018 (huit mille dix-huit) parts sociales de classe D (les «Parts Sociales de Classe D»),
 - 8.018 (huit mille dix-huit) parts sociales de classe E (les «Parts Sociales de Classe E»),
 - 8.018 (huit mille dix-huit) parts sociales de classe F (les «Parts Sociales de Classe F»),
 - 8.018 (huit mille dix-huit) parts sociales de classe G (les «Parts Sociales de Classe G»),
 - 8.018 (huit mille dix-huit) parts sociales de classe H (les «Parts Sociales de Classe H»),
 - 8.018 (huit mille dix-huit) parts sociales de classe I (les «Parts Sociales de Classe I»), et
 - 8.018 (huit mille dix-huit) (quatre mille) parts sociales de classe J (les «Parts Sociales de Classe J»),
- toutes ayant une valeur nominale de 25,- USD (vingt-cinq Dollars américains) chacune.

Toutes les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe J seront collectivement désignées comme les «Classes de Parts Sociales» selon le cas, ou individuellement comme la «Classe de Parts Sociales». Toutes les Parts Sociales Ordinaires et les Classes de Parts Sociales seront désignées collectivement comme «parts sociales» selon le cas, ou individuellement comme «part sociale».

Le montant du capital social peut être augmenté ou réduit au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) prise dans les formes requises pour la modification des Statuts.»

Estimation des coûts

Les coûts, frais, taxes et charges, de quelque type que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec le présent acte, ont été estimés à environ six mille sept cents euros (€ 6.700,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

En foi de quoi nous, le notaire soussigné a rédigé et scellé dans la Ville d'Esch-sur-Alzette, à la date figurant au commencement de ce document.

Le document ayant été lu à la personne comparante, ce dernier a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête des personnes comparantes mentionnées ci-dessus, le présent acte de constitution est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 2 novembre 2011. Relation: EAC/2011/14613. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur ff. (signé): T. Thoma.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011160510/459.

(110187070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Nautila Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint Esprit.
R.C.S. Luxembourg B 135.162.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Référence de publication: 2011161016/11.

(110187192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

Palladion Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 138.847.

Les comptes annuels au 31.07.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNION BANCAIRE PRIVEE (LUXEMBOURG) S.A.
18, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
André Jovet / Isabelle ASSERAY
Director / Executive Director

Référence de publication: 2011161269/14.

(110187016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

NFO Holding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.020.000,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 94.436.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011161018/10.

(110187586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2011.

PC Secondary Opportunities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 154.274.

In the year two thousand eleven, on the seventeenth day of November.
Before Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

1. Parish Capital Europe II, L.P., a limited partnership ruled by Scottish law, with registered office at 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburg, Scotland, registered with the Trade Register in Edinburg under number 6895, hereby duly represented by its manager Parish Capital Advisors Europe LLP, a limited liability partnership ruled by British Law, with registered office at 4-6 Canfield Place, London, NW6 3BT, United Kingdom, registered with the London Trade Register under number OC315613, hereby duly represented by its manager Mr. Charles E. Merritt,

represented by Ms. Carla ALVES SILVA, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London (UK) on 10 November 2011.

2. Ms Anne DEVLIN, oil trader, born in Bordeaux (France) on 11th July 1973, residing at 47, Fairhazel Gardens, London, NW6 3QN, United Kingdom,

represented by Ms. Carla ALVES SILVA, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on 11 November 2011.

3. Mr. Claude LIXI, options trader, born in Paris (France) on 13 January 1973, residing at 48 Avenue Eugene Pittard, Geneve 1206, Switzerland,

represented by Ms. Carla ALVES SILVA, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Geneva on 10 November 2011.

4. Mrs. Sandra TOSE, retired, born on September 22nd 1946 in Brazil, residing at 60, Palmboom Road, Newlands, Cape Town, 7700 South Africa,

represented by Ms. Carla ALVES SILVA, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Claremont on 10 November 2011.

5. Capita Trustees Limited, with registered office at 12 Castle Street, St Helier, Jersey JE2 3RT, as the trustee of The 9722904 International Pension Trust,

represented by Ms. Carla ALVES SILVA, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Jersey on 10 November 2011.

6. Mr. David BATEMAN, investment professional, born in California (USA) on 21 December 1971, residing at 2 Castlevue, Kincora Road, Clontarf, Dublin 3, Ireland,

represented by Ms. Carla ALVES SILVA, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Dublin on 10 November 2011.

7. CPL Guernsey Limited, a limited liability company incorporated in Guernsey, having its registered office at Carinthia House, 912 The Grange, St Peter Port, Guernsey GY1 4BF and being registered under registered number 52165,

represented by Ms. Carla ALVES SILVA, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Guernsey on 15 November 2011.

The said proxies, after being initialled "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties have requested the undersigned notary to document that they are the shareholders of the "société à responsabilité limitée" established in Luxembourg under the name of PC Secondary Opportunities S.à r.l., with registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 154274 and incorporated following a deed of the undersigned notary on 6 July 2010, published in the Mémorial C number 1711 on 21 August 2010 (the "Company").

The shareholders, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To create two new and additional types of shares representing the share capital of the Company, each with a nominal value of one euro (EUR 1), namely the "B Shares" and the "B Carry Shares", to provide that the B Shares and the B Carry Shares shall compose the "Class B", to provide that the shares of the Class A shall track the performance and return of the underlying investments made by the Company, in one or several transactions during the period from July to August 2010, by use of the proceeds of subscription for the shares of the Class A and that the shares of the Class B shall track the performance and return of the underlying investments made by the Company, in one or several transactions during the period commencing in November 2011, by use of the proceeds of subscription for the shares of the Class B and to provide for the specific rights attached to the A Shares, the Carry A Shares, the B Shares and the B Carry Shares in case of distribution and in case of liquidation.

2 To increase the corporate capital by an amount of three hundred thirty seven thousand seven hundred eleven euro (EUR 337,711) so as to raise it from its present amount of two million three hundred thirty-six thousand one hundred euro (EUR 2,336,100) to the amount of two million six hundred seventy three thousand eight hundred eleven euro (EUR 2,673,811) by the creation and the issue of three hundred thirty seven thousand six hundred eleven (337,611) B Shares and one hundred (100) B Carry Shares, to be fully paid up.

3 To accept the subscriptions of the three hundred thirty seven thousand six hundred eleven (337,611) new B Shares and one hundred (100) new B Carry Shares.

4 To amend articles 6 and 21 of the articles of incorporation of the Company as a consequence of the preceding resolutions.

5 Miscellaneous.

The shareholders have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolved (i) that the share capital of the Company is represented by two new and additional types of shares, each with a nominal value of one euro (EUR 1), namely the "B Shares" and the "B Carry Shares", (ii) that the B Shares and the B Carry Shares shall compose the "Class B", (iii) that the shares of the existing Class A shall track the performance and return of the underlying investments made by the Company, in one or several transactions during the period from July to August 2010, by use of the proceeds of subscription for the shares of the Class A and that the shares

of the Class B shall track the performance and return of the underlying investments made by the Company, in one or several transactions during the period commencing in November 2011, by use of the proceeds of subscription for the shares of the Class B, and (iv) that the specific rights attached to the existing A Shares and A Carry Shares as well as to the “B Shares” and the “B Carry Shares” in case of distribution and in case of liquidation are provided in article 6 of the articles of incorporation of the Company as restated through the fourth resolution below.

Second resolution

The shareholders resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of three hundred thirty seven thousand seven hundred eleven euro (EUR 337,711) so as to raise it from its present amount of two million three hundred thirty six thousand one hundred euro (EUR 2,336,100) to two million six hundred seventy three thousand eight hundred eleven euro (EUR 2,673,811) by the creation and the issue of three hundred thirty seven thousand six hundred eleven (337,611) B Shares and one hundred (100) B Carry Shares.

Third resolution
Subscription - Payment

a) Parish Capital Europe II, L.P., prenamed, declared to subscribe for two hundred twenty one thousand nine hundred ninety one (221,991) B Shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and to make payment in full by a contribution in cash of an amount of two hundred twenty one thousand nine hundred ninety one euro (EUR 221,991) allocated to the Company’s share capital.

b) Ms. Anne DEVLIN, prenamed, declared to subscribe for sixty nine thousand three hundred seventy two (69,372) B Shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and to make payment in full by a contribution in cash of an amount of sixty nine thousand three hundred seventy two euro (EUR 69,372) allocated to the Company’s share capital.

c) Mr. Claude LIXI, prenamed, declared to subscribe for twenty eight thousand nine hundred and five (28,905) B Shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and to make payment in full by a contribution in cash of an amount of twenty eight thousand nine hundred and five euro (EUR 28,905) allocated to the Company’s share capital.

d) Capita Trustees Limited, as the trustee of The 9722904 International Pension Trust, prenamed, declared to subscribe for seven thousand two hundred twenty six (7,226) B Shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and to make payment in full by a contribution in cash of an amount of seven thousand two hundred twenty six euro (EUR 7,226) allocated to the Company’s share capital.

e) Mr. David BATEMAN, prenamed, declared to subscribe for two thousand eight hundred ninety one (2,891) B Shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and to make payment in full by a contribution in cash of an amount of two thousand eight hundred ninety one euro (EUR 2,891) allocated to the Company’s share capital.

f) CPL Guernsey Limited, prenamed, declared to subscribe for one hundred (100) Carry B Shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and to make payment in full by a contribution in cash of an amount of one hundred euro (EUR 100) allocated to the Company’s share capital.

g) Thereupon has appeared Mr. Michael TOSE, investment professional, born on December 27th, 1972 in Johannesburg, Republic of South Africa, residing at 36, St Elmo Road, London W12 9DX, United Kingdom,

represented by Ms. Carla ALVES SILVA, residing professionally at 412F, route d’Esch, L-2086 Luxembourg,

by virtue of a proxy given in London on 10 November 2011, which, after being initialled “ne varietur” by the proxy-holder and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing declared to subscribe for seven thousand two hundred twenty six (7,226) new B Shares, with a nominal value of one euro (EUR 1) each, and to make payment in full by a contribution in cash of an amount of seven thousand two hundred twenty six euro (EUR 7,226) entirely allocated to the Company’s share capital.

The amount of three hundred thirty seven thousand seven hundred eleven euro (EUR 337,711) is at the free disposal of the Company as proof was given to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Fourth resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the shareholders unanimously resolved to amend articles 6 and 21 of the articles of incorporation of the Company. Such articles shall henceforth read as follows:

“ **Art. 6.** The corporate capital is set at two million six hundred seventy three thousand eight hundred eleven Euro (EUR 2,673,811.-), represented by (i) two million three hundred thirty six thousand (2,336,000) class A ordinary shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each (the “A Shares”), (ii) one hundred (100) class A Carry shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each (the “A Carry Shares”), (iii) three hundred thirty seven thousand six hundred eleven (337,611) class B ordinary shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each (the “B Shares”) and (iv) one hundred (100) class B Carry shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each (the “B Carry Shares”).

Any reference made herein to a “share” or to “shares” shall be construed as a reference to any or all of the above shares, depending on the context and as applicable, and the same construction shall apply to a reference to a “shareholder” or to “shareholders”.

The corporate capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The A Shares and the A Carry Shares compose the Class A and the B Shares and the B Carry Shares compose the Class B. The shareholders may create additional class(es) of shares which may be composed of ordinary shares and/or carry shares by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation. Each class of shares will have the rights as described in these articles of incorporation from time to time.

The shares of the Class A shall track the performance and return of the underlying investments made by the Company, in one or several transactions during the period from July to August 2010, by use of the proceeds of subscription for the shares of the Class A. Proceeds that the Company receives in relation to any underlying investment that it makes by use of the proceeds of subscription for the A Shares and the A Carry Shares shall, to the extent permissible, in principle be paid (through capital return or dividends or otherwise, as permitted by Luxembourg law) to the holders of these A Shares and A Carry Shares in accordance with the allocation and order of priority below, it being understood that the following principles will also apply in case of liquidation of the Company:

1. first, 100% to the holders of A Shares, pro rata to their respective holding of A Shares, up until aggregate distributions made to the Major Shareholder pursuant to this clause 1. and the corresponding clause of the distribution provisions relating to any other class of shares in which the Major Shareholder participates (it being agreed that any such other class of shares will have distribution provisions substantially the same as those set forth in this Article 6), together with the proceeds of any sales by the Major Shareholder of any shares in the capital of the Company to one or more persons who are not Affiliates of the Major Shareholder, equal the aggregate amount of all subscriptions by the Major Shareholder to all shares in the capital of the Company of every class;

2. second, 10% to the A Carry Shares and the remaining 90% to the A Shares (provided that the 10% to be paid to the A Carry Shares shall be deducted only from (and shall be calculated only with respect to) the payments in respect of the A Shares held by the Major Shareholder, it being understood that no carried interest is payable with respect to A Shares held by shareholders other than the Major Shareholder) until the A Shares Threshold is reached; and

3. if the A Shares Threshold is reached then 20% to the A Carry Shares and the remaining 80% to the A Shares (provided that the 20% to be paid to the A Carry Shares shall be deducted only from (and shall be calculated only with respect to) the payments in respect of the A Shares held by the Major Shareholder, it being understood that no carried interest is payable with respect to A Shares held by shareholders other than the Major Shareholder).

The shares of the Class B shall track the performance and return of the underlying investments made by the Company, in one or several transactions during the period commencing in November 2011, by use of the proceeds of subscription for the shares of the Class B. Proceeds that the Company receives in relation to any underlying investment that it makes by use of the proceeds of subscription for the B Shares and the B Carry Shares shall, to the extent permissible, in principle be paid (through capital return or dividends or otherwise, as permitted by Luxembourg law) to the holders of these B Shares and B Carry Shares in accordance with the allocation and order of priority below, it being understood that the following principles will also apply in case of liquidation of the Company:

1. first, 100% to the holders of B Shares, pro rata to their respective holding of B Shares, up until aggregate distributions made to the Major Shareholder pursuant to this clause 1. and the corresponding clause of the distribution provisions relating to any other class of shares in which the Major Shareholder participates (it being agreed that any such other class of shares will have distribution provisions substantially the same as those set forth in this Article 6), together with the proceeds of any sales by the Major Shareholder of any shares in the capital of the Company to one or more persons who are not Affiliates of the Major Shareholder, equal the aggregate amount of all subscriptions by the Major Shareholder to all shares in the capital of the Company of every class;

2. second, 10% to the B Carry Shares and the remaining 90% to the B Shares (provided that the 10% to be paid to the B Carry Shares shall be deducted only from (and shall be calculated only with respect to) the payments in respect of the B Shares held by the Major Shareholder, it being understood that no carried interest is payable with respect to A Shares held by shareholders other than the Major Shareholder) until the B Shares Threshold is reached; and

3. if the B Shares Threshold is reached then 20% to the B Carry Shares and the remaining 80% to the B Shares (provided that the 20% to be paid to the B Carry Shares shall be deducted only from (and shall be calculated only with respect to) the payments in respect of the B Shares held by the Major Shareholder, it being understood that no carried interest is payable with respect to A Shares held by shareholders other than the Major Shareholder)."

" **Art. 21.** In these articles of incorporation, unless the context otherwise requires, the following terms shall bear the meanings set out next to them:

A Shares Threshold: means both

(a) the total aggregate amount of payments made in respect of A Shares to the Major Shareholder or its Affiliates, including any proceeds received by the Major Shareholder or its Affiliates as a result of their sale of any A Shares to one or more persons who are not the Major Shareholder or an Affiliate of the Major Shareholder, is at least three times the total aggregate amount of subscriptions made by the Major Shareholder in respect of A Shares; and

(b) the total aggregate amount of payments made in respect of all shares in the capital of the Company of any class to the Major Shareholder, including any proceeds received by the Major Shareholder as a result of their sale of any shares

in the capital of the Company to one or more persons who are not the Major Shareholder or an Affiliate of the Major Shareholder, is at least twice the total aggregate amount of subscriptions made by the Major Shareholder to all shares of any class in the capital of the Company;

Affiliate: means (i) in respect of any person which is a body corporate, any other person which is under common Control with that person; and (ii) in respect of any natural person, that person's spouse or child or a trust for the benefit of that person (or a class of people which includes that person);

B Shares Threshold: means both

(a) the total aggregate amount of payments made in respect of B Shares to the Major Shareholder or its Affiliates, including any proceeds received by the Major Shareholder or its Affiliates as a result of their sale of any B Shares to one or more persons who are not the Major Shareholder or an Affiliate of the Major Shareholder, is at least three times the total aggregate amount of subscriptions made by the Major Shareholder in respect of B Shares; and

(b) the total aggregate amount of payments made in respect of all shares in the capital of the Company of any class to the Major Shareholder, including any proceeds received by the Major Shareholder as a result of their sale of any shares in the capital of the Company to one or more persons who are not the Major Shareholder or an Affiliate of the Major Shareholder, is at least twice the total aggregate amount of subscriptions made by the Major Shareholder to all shares of any class in the capital of the Company;

Control: means the possession, directly or indirectly, of the power to direct or cause the direction of the management policies or affairs of a person, whether through ownership of voting securities, by contract or otherwise, or as agent, executor, trustee, officer, director or otherwise;

Major Shareholder: means the shareholder holding the highest number of A Shares and B Shares as of 17th November 2011; Shareholder Agreement: means any shareholder agreement as may be entered into and amended by the shareholders from time to time."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at 1.600. EUR.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said proxyholder signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix-sept novembre.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Parish Capital Europe II, L.P., une société de droit écossais, ayant son siège social à 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburg, Scotland, enregistrée au Registre de Commerce de Edinburg sous le numéro 6895, ici dûment représentée par son gérant Parish Capital Advisors Europe LLP, une société de droit anglais, ayant son siège social à 4-6 Canfield Place, Londres, NW6 3BT, Royaume-Uni, enregistrée au Registre de Commerce de Londres sous le numéro OC315613, ici dûment représentée par son gérant Mr. Charles E. Merritt,

représenté par Mlle Carla ALVES SILVA, demeurant professionnellement à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 10 novembre 2011.

2. Mlle Anne DEVLIN, oil trader, née à Bordeaux (France) le 11 juillet 1973, demeurant à 47, Fairhazel Gardens, Londres, NW6 3QN, Royaume-Uni,

représentée par Mlle Carla ALVES SILVA, demeurant professionnellement à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 11 novembre 2011.

3. Mr. Claude LIXI, options trader, né à Paris (France) le 13 janvier 1973, demeurant à 48 Avenue Eugene Pittard, Genève 1206, Suisse, représenté par Mlle Carla ALVES SILVA, demeurant professionnellement à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Genève le 10 novembre 2011.

4. Mme Sandra TOSE, retraitée, née le 22 septembre 1946 au Brésil, demeurant à 60, Palmboom Road, Newlands, Cape Town, 7700 Afrique du Sud,

représentée par Mlle Carla ALVES SILVA, demeurant professionnellement à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Claremont le 10 novembre 2011.

5. Capita Trustees Limited, ayant son siège social à 12 Castle Street, St Helier, Jersey JE2 3RT, en sa qualité de trustee (fiduciaire) de The 9722904 International Pension Trust,

représentée par Mlle Carla ALVES SILVA, demeurant professionnellement à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Jersey le 10 novembre 2011.

6. Mr. David BATEMAN, investment professional, né en Californie (USA) le 21 décembre 1971, demeurant à 2 Castlevew, Kincora Road, Clontarf, Dublin 3, Irlande,

représenté par Mlle Carla ALVES SILVA, demeurant professionnellement à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Dublin le 10 novembre 2011.

7. CPL Guernsey Limited, une société constituée au Guernsey, ayant son siège social à Carinthia House, 9-12 The Grange, St Peter Port, Guernsey GY1 4BF et enregistrée sous le numéro 52165,

représentée par Mlle Carla ALVES SILVA, demeurant professionnellement à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Guernsey le 15 novembre 2011.

Lesdites procurations, après avoir été paraphées «ne varietur» par la mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Les Associés ont requis le notaire instrumentant d'acter qu'ils sont les associés uniques de la société à responsabilité limitée établie au Luxembourg sous le nom de PC Secondary Opportunities S.à r.l., ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 154274 et constituée suivant acte par le notaire instrumentant en date du 6 juillet 2010, publié au Mémorial C numéro 1711 du 21 août 2010 (la «Société»). Les Associés, représentés comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Créer deux nouveaux types supplémentaires de parts sociales représentant le capital social de la Société, chacune d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-), nommément les «Parts Sociales B» et les «Parts Sociales Carry B», prévoir que les Parts Sociales B et les Parts Sociales Carry B composeront la «Classe B», prévoir que les parts sociales de la Classe A suivent la performance et le retour des investissements sous-jacents effectués par la Société, en une ou plusieurs transactions durant la période de juillet à août 2010, par l'utilisation du produit de la souscription des parts sociales de la Classe A et que les parts sociales de la Classe B doivent suivre les performances et le retour des investissements sous-jacents effectués par la Société, en une ou plusieurs transactions au cours de la période débutant en novembre 2011, par l'utilisation du produit de la souscription des parts sociales de la Classe B et prévoir les droits spécifiques attachés aux Parts Sociales A, Parts Sociales Carry A, Parts Sociales B et les Parts Sociales Carry B en cas de distribution et en cas de liquidation.

2 Augmenter le capital social à concurrence d'un montant de trois cent trente-sept mille sept cent onze euros (€ 337.711) afin de le porter de son montant actuel de deux millions trois cent trente-six mille cent euros (€ 2.336.100) à un montant de deux millions six cent soixante-treize mille huit cent onze euros (€ 2.673.811) par la création et l'émission de trois cent trente-sept mille six cent onze (337.611) Parts Sociales B et cent (100) Parts Sociales Carry B, à libérer intégralement.

3 Accepter la souscription des trois cent trente-sept mille six cent onze (337.611) Parts Sociales B et cent (100) Parts Sociales Carry B.

4 Modification des articles 6 et 21 des statuts en conséquence des résolutions précédentes.

5 Divers.

Les associés ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés ont décidé (i) que le capital social de la Société est représenté de deux nouveaux types supplémentaires de parts sociales, chacune d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-), nommément les «Parts Sociales B» et les «Parts Sociales Carry B», (ii) que les Parts Sociales B et aux Parts Sociales Carry B composent la "Classe B", (iii) que les parts sociales de la Classe A suivent la performance et le retour des investissements sous-jacents effectués par la Société, en une ou plusieurs transactions durant la période de juillet à août 2010, par l'utilisation du produit de la souscription des parts sociales de la Classe A et que les parts sociales de la Classe B suivent les performances et le retour des investissements sous-jacents effectués par la Société, en une ou plusieurs transactions au cours de la période débutant en novembre 2011, par l'utilisation du produit de la souscription des parts sociales de la Classe B et (iv) que les droits spécifiques attachés aux Parts Sociales A, Parts Sociales Carry A, Parts Sociales B et Parts Sociales Carry B en cas de distribution et en cas de liquidation sont prévus à l'article 6 des statuts de la Société tel que refondu à la quatrième résolution ci-dessous.

Deuxième résolution

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de trois cent trente-sept mille sept cent onze euros (€ 337.711) afin de le porter de son montant actuel de deux millions trois cent trente-six mille cent euros (€ 2.336.100) à un montant de deux millions six cent soixante-treize mille huit cent onze euros (€ 2.673.811) par la création et l'émission de trois cent trente-sept mille six cent onze (337 611) Parts Sociales B et cent (100) Parts Sociales Carry B.

Troisième résolution

a) Parish Capital Europe II, L.P., prénommée, déclare souscrire deux cent vingt et un mille neuf cent quatre-vingt-onze (221.991) nouvelles Parts Sociales B, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et de payer l'intégralité par un apport en espèces d'un montant de deux cent vingt et un mille neuf cent quatre-vingt-onze euros (EUR 221.991) entièrement alloués au capital social de la Société.

b) Mlle Anne DEVLIN, prénommée, déclare souscrire soixante-neuf mille trois cent septante deux (69.372) nouvelles Parts Sociales B, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et de payer l'intégralité par un apport en espèces d'un montant de soixante-neuf mille trois cent septante deux euros (EUR 69.372) entièrement alloués au capital social de la Société.

c) Mr. Claude LIXI, prénommé déclare souscrire vingt-huit mille neuf cent cinq (28.905) nouvelles Parts Sociales B, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et de payer l'intégralité par un apport en espèces d'un montant de vingt-huit mille neuf cent cinq euros (EUR 28.905) entièrement alloués au capital social de la Société.

d) Capita Trustees Limited, prénommée, déclare souscrire sept mille deux cent vingt-six (7.226) nouvelles Parts Sociales B, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et de payer l'intégralité par un apport en espèces d'un montant de sept mille deux cent vingt-six euros (EUR 7.226) entièrement alloués au capital social de la Société.

e) Mr. David BATEMAN, prénommé, déclare souscrire deux mille huit cent nonante et une (2.891) nouvelles Parts Sociales B, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et de payer l'intégralité par un apport en espèces d'un montant de deux mille huit cent nonante et un euros (EUR 2.891) entièrement alloués au capital social de la Société.

f) CPL Guernsey Limited, prénommée, déclare souscrire cent (100) nouvelles Parts Sociales Carry B, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et de payer l'intégralité par un apport en espèces d'un montant de cent euros (EUR 100) entièrement alloués au capital social de la Société.

g) Ensuite est intervenu Mr. Michel TOSE, investment professional, né le 27 décembre 1972 à Johannesburg, République de l'Afrique du Sud, demeurant à 36, St Elmo Road, Londres W12 9DX, Royaume-Uni

représenté par Mlle Carla ALVES SILVA, demeurant professionnellement à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 10 novembre 2011.

Lequel déclare souscrire sept mille deux cent vingt-six (7.226) nouvelles Parts Sociales B, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et de payer l'intégralité par un apport en espèces d'un montant de sept mille deux cent vingt-six euros (EUR 7.226) entièrement alloués au capital social de la Société.

La somme de trois cent trente-sept mille sept cent onze euros (EUR 337.711) est à la libre disposition de la Société se trouve à la libre disposition de la société tel qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le confirme expressément.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, les Associés ont unanimement décidé de modifier les articles 6 et 21 des statuts de la Société. Lesdits alinéas seront dorénavant rédigés comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à deux millions six cent septante trois mille huit cent onze euros (EUR 2.673.811.-), représenté par (i) deux millions trois cent trente-six mille (2.336.000) parts sociales ordinaires de classe A, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune (les «Parts Sociales A»), (ii) cent (100) parts sociales carry de classe A, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune (les «Parts Sociales Carry A»), (iii) trois cent trente-sept mille six cent onze (337.611) parts sociales ordinaires de classe B, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune (les «Parts Sociales B»), (ii) cent (100) parts sociales carry de classe B, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune (les «Parts Sociales Carry B»).

Toute référence dans les présents statuts à «part sociale» ou «part sociales» sera interprétée comme une référence à toute part sociale ou toutes les parts sociales ci-dessus, dépendant du contexte et tel qu'applicable, et la même interprétation s'appliquera pour la référence à «associé» ou «associés».

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour les modifications des statuts.

Les Parts Sociales A et les Parts Sociales Carry A composent la Classe A et les Parts Sociales B et les Parts Sociales Carry B composent la Classe B. Les associés peuvent créer une ou des classes additionnelles de parts sociales qui peuvent être composées de parts sociales ordinaires et/ou de parts sociales carry par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification de ces statuts. Chaque catégorie de parts sociales aura les droits tels que décrits dans les statuts de temps à autres.

Les parts sociales de la Classe A suivent la performance et le retour des investissements sous-jacents effectués par la Société, en une ou plusieurs transactions durant la période de juillet à août 2010, par l'utilisation du produit de la souscription des parts sociales de la Classe A. Les produits que la Société reçoit en relation avec tout investissement sous-jacent qu'elle effectue par l'utilisation du produit de la souscription des Parts Sociales A et des Parts Sociales Carry A seront, dans la mesure permise, en principe payés (par retour de capital ou dividendes ou autrement, tel que permis par la loi luxembourgeoise) aux détenteurs de ces Parts Sociales A et Parts Sociales Carry A conformément à l'attribution

et l'ordre de priorité ci-dessous, étant entendu que les principes suivants s'appliqueront également en cas de liquidation de la Société:

1. en premier, 100 % aux détenteurs des Parts Sociales A, au prorata de leur détention respective de Parts Sociales A, jusqu'à ce que les distributions en totalité effectuées à l'Associé Majoritaire conformément à cette clause 1. et la clause correspondante des dispositions relatives à la distribution concernant toute autre classe de parts sociales dans laquelle l'Associé Majoritaire participe (étant convenu qu'une telle autre classe de parts sociales aura des dispositions relatives à la distribution substantiellement les mêmes que celles reprises dans cet Article 6) ensemble avec les produits de toute vente par l'Associé Majoritaire de toute part sociale de capital de la Société à une ou plusieurs personnes qui ne sont pas des Filiales de l'Associé Majoritaire, soient égales au montant total de toutes les souscriptions par l'Associé Majoritaire sur toutes les parts sociales de capital de la Société de toute classe:

2. en second, 10 % aux Parts Sociales Carry A et les 90 % restants aux Parts Sociales A (à condition que les 10% à payer aux Parts Sociales Carry A soient déduits uniquement (et soient calculés uniquement en rapport avec) des paiements sur les Parts Sociales A détenus par l'Associé Majoritaire, étant entendu qu'aucun intérêt porté (carried interest) n'est payable en rapport avec les Parts Sociales A détenues par les associés autres que l'Associé Majoritaire) jusqu'à ce que le Seuil des Parts Sociales A soit atteint; et

3. si le Seuil des Parts Sociales A est atteint, alors 20% aux Parts Sociales Carry A et les 80% restants aux Parts Sociales A (à condition que les 20% à payer dans le cadre des Parts Sociales Carry A soient déduits uniquement (et soient calculés uniquement en rapport avec) des paiements sur les Parts Sociales A détenus par l'Associé Majoritaire, étant entendu qu'aucun intérêt porté (carried interest) n'est payable en rapport avec les Parts Sociales A détenues par les associés autres que l'Associé Majoritaire).

Les parts sociales de la Classe B suivent la performance et le retour des investissements sous-jacents effectués par la Société, en une ou plusieurs transactions durant la période commençant en novembre 2011, par l'utilisation du produit de la souscription des parts sociales de la Classe B. Les produits que la Société reçoit en relation avec toute investissement sous-jacent qu'elle effectue par l'utilisation du produit de la souscription des Parts Sociales B et des Parts Sociales Carry B seront, dans la mesure permise, en principe payés (par retour de capital ou dividendes ou autrement, tel que permis par la loi luxembourgeoise) aux détenteurs de ces Parts Sociales B et Parts Sociales Carry B conformément à l'attribution et l'ordre de priorité ci-dessous, étant entendu que les principes suivants s'appliqueront également en cas de liquidation de la Société:

1. en premier, 100% aux détenteurs des Parts Sociales B, au pro rata de leur détention respective de Parts Sociales B, jusqu'à ce que les distributions en totalité effectuées à l'Associé Majoritaire conformément à cette clause 1. et la clause correspondante des dispositions relatives à la distribution concernant toute autre classe de parts sociales dans laquelle l'Associé Majoritaire participe (étant convenu qu'une telle autre classe de parts sociales aura des dispositions relatives à la distribution substantiellement les mêmes que celles reprises dans cet Article 6) ensemble avec les produits de toute vente par l'Associé Majoritaire de toute part sociale de capital de la Société à une ou plusieurs personnes qui ne sont pas des Filiales de l'Associé Majoritaire, soient égales au montant total de toutes les souscriptions par l'Associé Majoritaire sur toutes les parts sociales de capital de la Société de toute classe;

2. en second, 10% aux Parts Sociales Carry B et les 90% restants aux Parts Sociales B (à condition que les 10% à payer aux Parts Sociales Carry B soient déduits uniquement (et soient calculés uniquement en rapport avec) des paiements sur les Parts Sociales B détenus par l'Associé Majoritaire, étant entendu qu'aucun intérêt porté (carried interest) n'est payable en rapport avec les Parts Sociales B détenues par les associés autres que l'Associé Majoritaire) jusqu'à ce que le Seuil des Parts Sociales B soit atteint; et

3. si le Seuil des Parts Sociales B est atteint, alors 20% aux Parts Sociales Carry B et les 80% restants aux Parts Sociales B (à condition que les 20% à payer dans le cadre des Parts Sociales Carry B soient déduits uniquement (et soient calculés uniquement en rapport avec) des paiements sur les Parts Sociales B détenus par l'Associé Majoritaire, étant entendu qu'aucun intérêt porté (carried interest) n'est payable en rapport avec les Parts Sociales B détenues par les associés autres que l'Associé Majoritaire).»

« **Art. 21.** Dans ces statuts, sauf si le contexte le requiert autrement, les termes suivants auront la même signification que celui indiqué à côté d'eux:

Seuil des Parts Sociales A: signifie à la fois

(a) la totalité du montant total des paiements effectués dans le cadre des Parts Sociales A à l'Associé Majoritaire ou ses Filiales, y compris tous les produits reçus par l'Associé Majoritaire ou ses Filiales à la suite de la vente de toute Part Sociale A à une ou plusieurs personnes qui ne sont pas l'Associé Majoritaire ou une filiale de l'Associé Majoritaire, est d'au moins trois fois la totalité du montant total des souscriptions effectuées par l'Associé Majoritaire dans le cadre des Parts Sociales A; et

(b) la totalité du montant total des paiements effectués dans le cadre de toutes les parts sociales de capital de la Société de toute classe à l'Associé Majoritaire, y compris tous les produits reçus par l'Associé Majoritaire à la suite de la vente de toute part sociale de capital de la Société à une ou plusieurs personnes qui ne sont pas l'Associé Majoritaire ou une filiale à l'Associé Majoritaire, est d'au moins deux fois la totalité du montant total des souscriptions effectuées par l'Associé Majoritaire sur toutes les parts sociales de toute classe du capital de la Société;

Filiale: signifie (i) en ce qui concerne toute personne qui est une personne morale, toute autre personne qui est sous le Contrôle commun de cette personne; et (ii) en ce qui concerne les personnes individuelles, son conjoint ou son enfant ou un trust pour le bénéfice de cette personne (ou une classe de personnes qui inclus cette personne);

Seuil des Parts Sociales B: signifie à la fois

(a) la totalité du montant total des paiements effectués dans le cadre des Parts Sociales B à l'Associé Majoritaire ou ses Filiales, y compris tous les produits reçus par l'Associé Majoritaire ou ses Filiales à la suite de la vente de toute Part Sociale B à une ou plusieurs personnes qui ne sont pas l'Associé Majoritaire ou une filiale de l'Associé Majoritaire, est d'au moins trois fois la totalité du montant total des souscriptions effectuées par l'Associé Majoritaire dans le cadre des Parts Sociales B; et

(b) la totalité du montant total des paiements effectués dans le cadre de toutes les parts sociales de capital de la Société de toute classe à l'Associé Majoritaire, y compris tous les produits reçus par l'Associé Majoritaire à la suite de la vente de toute part sociale de capital de la Société à une ou plusieurs personnes qui ne sont pas l'Associé Majoritaire ou une Filiale à l'Associé Majoritaire, est d'au moins deux fois la totalité du montant total des souscriptions effectuées par l'Associé Majoritaire sur toutes les parts sociales de toute classe du capital de la Société;

Contrôle: signifie la possession, direct ou indirect, du pouvoir de diriger ou être à l'origine de la direction de la politique de gestion ou des affaires d'une personne, que ce soit par la détention des droits de vote, par contrat ou autrement, ou par mandataire, exécuteur, trustee, fondé de pouvoir, administrateur ou autrement;

Associé Majoritaire: signifie l'associé qui détient le plus grand nombre de Parts Sociales A et de Parts Sociales B à partir du 17 novembre 2011;

Pacte d'Actionnaire: signifie tout pacte entre associés tel qu'il peut être conclu ou modifié par les associés de temps à autres.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à 1.600 EUR.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. ALVES SILVA, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 novembre 2011. Relation: LAC/2011/51479. Reçu 75,- € (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Référence de publication: 2011160576/453.

(110186380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Kléber Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.158.300,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 129.391.

EXTRAIT

Le siège social de la Société a été transféré avec effet au 16 novembre 2011 à l'adresse suivante:

30, boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2011162859/16.

(110188312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2011.
